

SAINT-AVIT-DE-VIALARD

# L'ordre du mérite pour Chantal Léger

Chantal Léger a reçu jeudi les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite, des mains de la préfète Béatrice Abollivier.

Chantal Léger est à l'origine, avec son mari Daniel et ses enfants, du camping Saint-Avit Loisirs, qui a reçu récemment une cinquième étoile, distinction très rare et inédite en Aquitaine (lire « Sud Ouest » du 9 septembre).

Chantal Léger était entourée de sa famille, de Gérard Labrousse, conseiller général du canton du Bugue, Philippe Ducène, conseiller général du canton de Sainte-Alvère, Roger Chapotot, maire de Paunat, des élus de Saint-Avit-de-Vialard, de Gérard Fayolle et Jean-Pierre Gouaud, du Bugue, des voisins qui ont participé au développement de Saint-Avit Loisirs et d'amis.

Béatrice Abollivier a rappelé que cette distinction récompense les mérites acquis au service de la nation. Il s'agit aussi de « veiller à ce que les femmes soient davantage représentées, conformément à leurs responsabilités croissantes et à la place importante qu'elles occupent au sein de la communauté nationale ».

C'est Roger Chapotot qui est à l'origine de la demande d'obtention de cette distinction. Il a été séduit par son parcours « peu banal ».



La préfète a décoré Chantal Léger. PHOTO DANIEL HEINEN

**Femme d'action et de cœur**  
Chantal Léger est née à Paris. En 1980, elle suit son mari, exploitant agricole, et ils arrivent à Saint-Avit. En 1989, elle crée le premier camping, épaulée par ses enfants. « Femme d'action, elle a la conviction que pour agir il faut s'engager », a souligné la préfète, rappelant que Chantal Léger est maire adjoint de Sainte-Alvère, membre du conseil d'administration du Mouvement des entreprises de France (Medef) et vice-présidente de l'Association des amis de l'école N'Dondol au Sénégal. C'est aussi une femme de cœur, attachée à sa famille et au départe-

ment, surtout à la vallée de la Vézère.

Chantal Léger est revenue sur ses origines modestes. Ses parents ont quitté la Bretagne en 1929, illettrés et ne parlant pas un mot de français.

« Avant de se retrouver tous ensemble autour du verre de l'amitié, je dédie cet insigne de chevalier de l'ordre national du Mérite à une personne qui n'est plus parmi nous mais qui est présent dans nos cœurs. Cet insigne je le dédis à mon époux, à votre père, à votre ami, Daniel Léger », a conclu la récipiendaire.

**Daniel Heinen**